

Communautarisme : un terme à bannir ?

Rédigé le 19 décembre 2019 par : Benjamin Peltier



Communautarisme, ce propos disqualifiant est de plus en plus utilisé dans le champ politique francophone au point d'en devenir un des concepts structurants. En France, des personnalités politiques de premier plan cherchent maintenant à interdire les « candidats communautaristes » aux élections ou même les « listes communautaristes ». Ce terme, perçu comme important dans notre sphère politique, est en fait une spécificité francophone. En Flandre, il n'existe pas de terme équivalent. Bart De Wever, jamais opposé à l'utilisation de nouveaux concepts stigmatisants, a d'ailleurs repris le mot, mais celui-ci n'existant pas en néerlandais, utilise le mot français.

Origine, ancrage

Stéphane Dufoix dans un article intitulé « communautarisme : une formule diabolique » revient sur l'histoire de ce néologisme. Il n'est pour ainsi dire, du moins dans son acceptation actuelle, jamais utilisé avant les années 90. Et s'il commence à l'être à partir de cette période, c'est souvent pour affirmer le modèle « universaliste » français contre le modèle « multiculturaliste » américain. Un peu comme si la France se réveillait et découvrait qu'elle abritait en son sein des minorités ethnoculturelles mais refusait de l'accepter. Comme si elle ne voulait pas que la France devienne comme les USA, une société où la diversité est apparente. Ainsi un numéro entier de la revue Esprit paraissait en 1995 avec comme titre « le spectre du multiculturalisme américain », revue où le nouveau terme de « communautarisme » était utilisé à plusieurs reprises. Dufoix, explique qu'il y a aussi un contexte historique qui alimente cette peur : les années 80 ont été marquées par le conflit au Liban (libanisation) puis les années 90 le sont par les conflits en ex-Yougoslavie (balkanisation), ce qui provoque une réaction de rejet de la part de certains en France envers toute logique communautaire. A la place se développe progressivement au sein du personnel politique français un discours sur l'importance de « l'unité républicaine », ce que Dufoix appellera un « républicanisme ».

C'est plus une anecdote qu'autre chose, mais c'est aussi à ce moment que les Communautés Européennes sont rebaptisées Union Européenne, avec cette idée d'insister sur ce qui rassemble plutôt que sur les identités de chacun. Enfin, le troisième phénomène qui fera définitivement exploser l'utilisation du terme « communautarisme » c'est « la représentation de l'Islam comme une religion dangereuse ». Cela commencera dès les années 80, s'accroîtra avec la lecture (qui est celle donnée par le régime algérien) des événements politiques en Algérie au début des années 90, et le phénomène connaîtra son développement le plus important à partir de 2001 et du début de la « guerre contre le terrorisme ».

Réalité de l'entre soi

Ce terme de « communautarisme » a-t-il donc une utilité, une pertinence pour décrire le réel ? Comme beaucoup de termes, « communautarisme » se décrit en creux d'autre chose :

si une logique communautariste existe cela ne peut être que vis-à-vis d'une attitude qui serait différente, dans le cas de la France : l' « universalisme républicain ». Si le terme d'universalisme peut se défendre dans de nombreuses situations, comme celle de l'universalité des droits, dans cette configuration-ci il semble que l' « universalisme » ne soit que le « communautarisme » des dominants. Dans une récente étude pour Bepax sur la blanchité, Nicolas Rousseau a interrogé un panel de personnes blanches sur différents sujets. Il leur demandait notamment à quel public s'adressait le film « Black Panther », film au casting exclusivement composé d'actrices et d'acteurs noir-e-s, puis leur posait plus tard la même question au sujet de Titanic, film au casting cette fois totalement blanc. Si, d'après les répondants, le public cible du premier film était clairement les afrodescendant-e-s, le second avait lui une portée universelle et se destinait à tous. Cet exemple, de notre aveuglement en tant que blanc-he à percevoir notre propre identité, s'applique de la même manière à la question du communautarisme. Louis-Georges Tin, président du CRAN (Conseil représentatif des associations noires de France) expliqua ce phénomène de manière assez fine lors d'un colloque en 2005 dont l'essentiel peut se résumer dans cet extrait : « le communautariste, finalement, c'est toujours l'autre ». Et évidemment à ce jeu-là, c'est le groupe dominant qui gagne et impose ses propres caractéristiques comme normes. Ainsi les minorités sont renvoyées à des pratiques « communautaires » là où les pratiques de la majorité sont des pratiques universalistes.

Mais prenons au sérieux une seconde l'accusation de « communautarisme » : il est indéniable que l'entre soi communautaire, sans se « froter » avec la différence, peut avoir un impact négatif, notamment en termes d'apprentissage de la tolérance et du respect. C'est ce qu'a fait Patrick Simon dans un article intitulé « le tigre de papier communautaire ». Il a fait une vaste enquête quantitative auprès de la population française pour évaluer son degré de fréquentation avec des personnes issues d'autres communautés que la leur. Les résultats qui en ressortent sont très nets. La population majoritaire (blanche) est celle qui a, et de très loin, le moins de fréquentations « diversifiées » : 14 % au sein de ce groupe disent avoir des amis d'origines diverses. En comparaison ce chiffre est de 55 % chez les descendant-e-s de migrants algériens, ou encore de 64 % chez les afrodescendant-e-s. Les chiffres sont donc implacables : s'il y a du communautarisme dans les fréquentations sociales, il n'est pas là où l'on pense.

Impact politique

Si tout ceci n'en restait qu'au niveau de concept on pourrait éventuellement en faire fi. Toutefois, c'est loin d'être le cas. Comme je l'écrivais en introduction de cet article, l'accusation de « communautarisme » est devenue un instrument très puissant de disqualification dans nos sociétés. Elle est particulièrement efficace quand elle est utilisée dans un contexte qui épouse l'imaginaire qui l'accompagne : à savoir contre les minorités raciales et religieuses. Son rôle dans la perpétuation d'un racisme structurel est central. C'est au nom de la lutte contre le communautarisme qu'on en vient à rendre « légitimes » des discriminations massives. Que ce soit en matières de liberté d'organisation, de liberté d'expression, de financement, ... l'accusation de « communautarisme » vient amoindrir voire supprimer ces droits et possibilités. Ce processus s'est particulièrement accentué à la faveur des nombreuses mesures de « lutte contre le terrorisme » qui ont été prises ces dernières années. Le « communautarisme » des musulmans est rapidement devenu quasi synonyme de radicalisation. Non seulement le financement de l'associatif musulman, déjà compliqué, est devenu quasi impossible mais en plus de nombreuses associations ont été dissoutes par le pouvoir public notamment dans le cadre du plan canal. Par ailleurs, la perception des musulmans de Belgique comme citoyens de seconde zone a visiblement été actée par une majorité de notre personnel politique. Quand deux élus écolos ont fait un tract électoral à destination de l'électorat musulman pendant la campagne cela a fait un tollé. C'est pourtant le propre d'une campagne électorale que de cibler des messages pour des publics spécifiques. En tant que cyclistes j'avais reçu un prospectus d'un parti sur ses projets en termes de politique cyclable, ce qui me semble plutôt bienvenu et ne suscite évidemment aucun tollé. De la même manière, cinq jours après l'histoire du tract avait lieu la Pride 2019 à Bruxelles avec forte présence des partis et mise en avant par ceux-ci des points spécifiques de leur programme sur les questions LGBT+. On voit donc que l'accusation de communautarisme est à géométrie variable et s'applique surtout à certains publics spécifiques et pas/plus aux autres. Pendant la même campagne, un tract d'Emir Kir en Turc avait fait notamment scandale pour la langue utilisée, alors que les tracts en anglais massivement distribués par les différents partis dans le quartier européen n'avaient suscité aucune réaction.

Conclusion

Je ne pense pas qu'il y ait dès lors de bon emploi de l'expression « communautarisme ». Ce terme est devenu une arme (de plus) permettant de perpétuer et approfondir les discriminations à l'égard de groupes qui en subissent déjà massivement. C'est un outil de domination et ceux qui en revendiquent l'utilisation porte une responsabilité dans le racisme qui structure nos sociétés, et particulièrement l'islamophobie dans le cas qui nous occupe. Et si on arrêta d'utiliser ce terme et que l'on commençait au contraire à le dénoncer ?



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120